**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 19 (1939)

Heft: 3

Rubrik: 21 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# 21° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

# COMPTE RENDU

La 21e Assemblée Générale de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu, le 10 mars dernier, à l'Hôtel du Palais-d'Orsay, sous la présidence d'honneur de M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, et sous la présidence effective de M. Emile Bitterli. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. F. Porchet, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud; M. F. Huber, Consul de Suisse à Lille; M. W. Senger, Vice-Consul de Suisse à Nantes, ainsi que les quatre Présidents des Sections de Lyon, Marseille, Lille et Strasbourg de la Chambre de Commerce : MM. J. Muller, L. Bovet, I. Effront et R. Cardinaux.

L'Assemblée procéda d'abord à la constitution de son bureau et à l'adoption, sans modification, du procès-verbal de la 20e Assemblée Générale. Puis, lecture lui fut donnée par M. Gérard de Pury, Secrétaire Général, du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Compagnie en 1938.

M. E. Gutzwiller, Trésorier, et M. Ch.-E. Muller donnèrent lecture respectivement du rapport sur les finances de la Compagnie en 1938 et du rapport des Commissaires aux Comptes relatif à la même période (ces trois rapports sont reproduits, in extenso, dans le présent numéro de notre revue).

Ayant pris connaissance de ces rapports, l'Assemblée donna décharge au Conseil d'Administration et approuva les comptes en votant la résolution suivante : « L'Assemblée, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration, du Trésorier et des Commissaires aux Comptes, approuve, dans toutes leurs parties, le compte rendu de l'activité déployée pendant l'année écoulée, l'état des recettes et des dépenses en 1938 et le bilan au 31 décembre dernier. »

L'Assemblée vota ensuite le renouvellement du mandat d'administrateur de MM. Marcel Bloch, Alfred Bollier, Auguste Duplan et Gustave Gentil,

la nomination de trois nouveaux membres du Conseil d'Administration : l'Office Suisse d'Expansion Commerciale, M. Ivan Effront et M. Robert Cardinaux, et renouvella pour 1939 le mandat de Commissaire aux Comptes de MM. Charles-Edouard Muller et Jacques Riedweg.

Pendant le dépouillement du scrutin, le Secrétaire Général parla aux assistants de la « Revue Economique Franco-Suisse », qui a pris un grand développement au cours de l'année 1938. Il leur montra qu'en y faisant de la publicité, ils obtiennent les avantages d'une publicité ordinaire et favorisent en mêmetemps l'action de propagande menée par cet organeen faveur des échanges franco-suisses.

Après l'adoption du procès-verbal de la 2 le Assemblée. Générale, l'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée.

Elle fut suivie d'un grand dîner dans la salle de réception de l'Hôtel du Palais-d'Orsay. 200 convives environ y participèrent. A la table d'honneur, on notait la présence de M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, de M. le Sénateur Donon, Président de la Commission d'Agriculture du Sénat, de M. Duval, Député de l'Eure, du Marquis de Vogüé, Président de la Confédération Internationale de l'Agriculture, de M. Faure, Président de l'Assemblée Permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture et de nombreuses autres personnalités de l'agriculture française.

A la fin du dîner, M. Ferdinand Porchet, Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud et Président de l'Union Suisse des Paysans, fit une conférence dont on a lu plus haut le résumé. M. le Ministre Stucki prit ensuite la parole pour remercier le conférencier de son exposé à la fois brillant et fourni. En quelques mots, il sut désigner les points marqués par M. Porchet sur lesquels pourraient,

à son avis, s'engager de fructueuses et intéressantes discussions. Il termina en levant son verre à la prospérité des échanges franco-suisses.

Enfin, M. le Sénateur Donon, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Commission d'Agriculture du Sénat, remercia M. Porchet au nom des invités français présents et prononça des paroles aimables à l'adresse de la Chambre de Commerce Suisse en Françe.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# sur l'activité de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1938

Monsieur le Ministre, Messieurs,

A l'occasion de votre Assemblée Générale du 28 avril 1938, présidée, pour la première fois, par M. Walter Stucki, en sa double qualité de Ministre de Suisse en France et de Président d'Honneur de notre Chambre de Commerce, nous vous avons tracé un tableau assez détaillé de l'activité déployée par notre Compagnie au cours de l'année précédente. L'énumération, faite dans ce rapport, des divers services rendus par notre Association, est relativement complète. Aussi, vous est-il toujours possible de vous y référer, lorsque vous voulez répondre avec précision à la question que posent parfois de futurs adhérents : « A quoi sert la Chambre de Commerce Suisse en France? » Vous trouverez ce rapport dans le numéro de notre « Revue Economique Franco-Suisse » de juilletaoût 1938.

D'une année à l'autre, le canevas de notre travail ne change guère. Aussi, pour ne pas vous importuner avec une répétition de notre exposé de l'an dernier, nous nous bornerons aujourd'hui à vous rappeler les tendances générales de notre activité en 1938.

Plus encore que les années précédentes, nous nous sommes efforcés de faire jouer à notre Association le double rôle d'agence de renseignements et d'institution pour la défense des intérêts du commerce franco-suisse.

L'augmentation constante de notre effectif provoque un nombre toujours accru de questions posées et d'interventions demandées à nos Services. Ces derniers, pour demeurer à la hauteur de leur tâche, doivent sans cesse améliorer la documentation leur permettant de répondre à ces questions : la révi-

sion, entreprise en 1938, de notre fichier des représentants en France de Maisons suisses et la prochaine publication d'un supplément du répertoire alphabétique de nos adhérents en sont des exemples. Nos Services doivent de même étendre leurs relations dans les milieux privés et les sphères administratives pour donner à leurs interventions un maximum de chance de succès. Nous citons à titre d'exemples : nos démarches pour mettre en contact certaines entreprises de l'industrie mécanique de notre pays avec des constructeurs français, susceptibles de leur confier des commandes; nos interventions auprès de la Chambre de Discipline des Commissionnaires agréés en Douane pour l'amener à modifier son nouveau tarif d'honoraires, dont les taux étaient prohibitifs pour certains importateurs de produits suisses en France; nos entretiens avec la Préfecture de Police de Paris au sujet des conditions dans lesquelles nous procédons, en lieu et place de nos adhérents, aux formalités pour l'obtention et le renouvellement des cartes d'identité.

Sur le plan, plus général, de la défense des intérêts du commerce franco-suisse, le 20e anniversaire de la fondation de notre Compagnie a été l'occasion de faire paraître, en 1938, notre «Revue Economique Franco-Suisse » sous forme de 10 numéros spéciaux, consacrés à l'étude des principales industries suisses qui s'intéressent au marché français. Ces fascicules, rédigés avec la collaboration d'économistes et de techniciens suisses très compétents, illustrés et imprimés avec un soin particulier, ont été accueillis en France avec beaucoup d'intérêt. Nous regrettons de n'avoir pas prévu le succès qui les attendait, car nous aurions cherché à augmenter leur tirage, pour donner suite aux nombreuses demandes d'exemplaires qui nous parviennent aujourd'hui encore et que nous ne pouvons pas

satisfaire, tous les numéros de l'année dernière étant actuellement épuisés.

Ceci nous a amenés, au début de cette année, à augmenter le tirage de notre revue. Nous consacrons les dix numéros devant paraître en 1939 à l'étude des rapports avec la Suisse des différentes régions économiques françaises, ces numéros constituant le pendant de ceux de l'année écoulée.

Notre revue est non seulement un lien entre notre Compagnie et ses membres qui y trouvent, en plus d'une documentation intéressante sur les questions commerciales franco-suisses, des renseignements pratiques pour leurs affaires, mais elle est également devenue un organe de propagande en faveur du rapprochement économique de la France et de la Suisse.

Nos efforts dans ce domaine ont été grandement encouragés par notre Président d'Honneur qui, dès son arrivée à Paris, a cherché à coordonner notre activité avec celles déployées en France en faveur de notre tourisme, de notre patrimoine intellectuel, etc., par d'autres institutions suisses. Dans cet ordre d'idées, le premier but à atteindre est d'amener le plus grand nombre possible de nos amis français à visiter, cette année, l'Exposition Nationale Suisse de Zurich. Par la voie de la presse - parisienne et provinciale -, par des conférences, à l'occasion de la participation de la Suisse aux principales foires françaises, nous nous efforçons, depuis une année, d'intéresser les milieux du commerce et de l'industrie en France à notre prochaine manifestation nationale qui constituera une occasion unique, dans le domaine économique comme dans les domaines touristique et intellectuel de faire mieux connaître les ressources de notre pays.

Nous avons cherché à mobiliser, mieux encore que par le passé, toutes les bonnes volontés qui peuvent, en France, nous aider à développer les échanges commerciaux franco-suisses. Un excellent accueil a été réservé à notre Secrétaire Général à chacune des étapes d'un véritable « tour de France » auquel il a procédé l'été dernier. Les l 3 Consulats de Suisse en France, nos Sections de Lyon et de Marseille, nos Correspondants au Havre, à Reims et à Mulhouse nous ont tous apporté une collaboration active et intelligente, dont nous leur sommes très reconnaissants.

Nos Sections de Lyon et de Marseille, avec leurs Comités et leurs Secrétaires respectifs, ont activement participé aux travaux de la Compagnie et nous résumons comme suit les intéressants rapports présentés à leurs récentes Assemblées Générales, à Lyon le 28 février et à Marseille le 2 mars (ces rapports, de même que ceux de la présente Assemblée Générale, seront publiés dans le prochain numéro de notre Revue) :

Le Comité de la Section de Lyon indique, tout d'abord, dans son rapport, que si le nombre des sociétaires, rattachés à cette Section, n'a pas considérablement augmenté en 1938, il n'a du moins pas diminué. Ledit Comité s'est réuni à plusieurs reprises et il se félicite des bonnes conditions dans lesquelles il collabore avec le Consulat de Suisse à Lyon. Les réunions mensuelles de nos adhérents lyonnais ont été organisées régulièrement au début de l'année, mais ont été très espacées après les vacances estivales. A l'occasion de ces réunions, des conférences ont été faites par différentes personnalités suisses et françaises. La participation de la Suisse à la Foire de Lyon, en 1938, a été confiée, comme les années précédentes, à nos collègues. Grâce à une étude approfondie de la question et aux crédits offerts par les différentes institutions intéressées à la propagande suisse en France, un stand, d'une présentation particulièrement heureuse, a été créé au mois de mars de l'année dernière et sera aménagé à nouveau lors de la prochaine Foire de Lyon. Le Comité indique également que la situation financière de la Section à fin 1938 présente un excédent des recettes sur les dépenses. Enfin, le rapport contient des chiffres statistiques et des exemples qui témoignent en faveur de l'activité toujours plus féconde et sans cesse accrue du Secrétaire de la Section.

Le rapport du Comité de la Section de Marseille rappelle les séances mensuelles tenues régulièrement en 1938 par ledit Comité et énumère succinctement les différents travaux du Secrétaire qui n'a pas ménagé ses efforts, tout particulièrement dans les différents domaines suivants : La participation de la Suisse à la Foire de Marseille, l'automne dernier, a été organisée en accord avec l'Office National Suisse du Tourisme, dans des conditions très satisfaisantes. La question fort importante du transit, à travers le port de Marseille, des mar-

chandises, en provenance ou à destination de la Suisse, a continué à faire l'objet d'études et d'enquêtes, pour lesquelles notre section a trouvé des collaborations précieuses, tant à Marseille qu'en Suisse. Elle s'est également occupée des conditions d'approvisionnement de la Suisse en fruits et légumes de Provence et d'Afrique du Nord. Le nombre des participants aux déjeuners mensuels a fortement augmenté au cours de l'année dernière. Ces déjeuners ont été suivis de conférences du plus haut intérêt et nous avons été heureux, dans la plupart des cas, d'en publier des comptes rendus dans notre Revue. Les rapports entre la Section et le Consulat de Suisse à Marseille se sont encore intensifiés. Enfin, il y a lieu de signaler le très beau développement pris par la Section

		Adhé	rents
Suisse			340
France:			
Paris et environs			536
Section de Lille			17
Section de Lyon			164
Section de Marseille :			
Arrondissement consulaire de Marseille	- 1	93	
Arrondissement consulaire de Nice		8	
Arrondissement consulaire de Toulouse		3	
(Aveyron et Tarn.)	-		204
Arrondissement consulaire de Dijon			9

Notre effectif, à ce jour, s'élève même à 1.432 adhérents.

Grâce aux précieuses collaborations sur lesquelles nous pouvons compter tant en France qu'en Suisse, le nombre de nos adhérents va certainement continuer à augmenter pour le plus grand bienfait des relations économiques entre nos deux pays, car, à l'accroissement du nombre de nos sociétaires, correspondent une augmentation de nos moyens d'action et un renforcement inappréciable de notre autorité. Nous avions craint que la majoration du montant des cotisations, décidée par notre Assemblée Générale Extraordinaire du 24 octobre 1937, provoquât de nombreuses défections dans nos rangs. Cela, très heureusement, n'a pas été le cas et, tout au contraire, l'effectif de notre Compagnie a donc fortement augmenté au cours de l'année écoulée, ce qui a contribué à accroître les recettes de notre Association.

Cette augmentation de nos ressources financières

en 1938, son effectif ayant dépassé le chiffre de 200 adhérents.

Des visites aussi fréquentes que possible ont été échangées entre les sections et le siège de notre Compagnie, afin de maintenir un contact aussi étroit que possible, en dépit des distances qui séparent Paris, Lyon et Marseille.

Pendant l'année écoulée, nous avons pu enregistrer de nombreuses adhésions dans d'autres régions et c'est ainsi que nous avons été amenés à créer à Lille, le 21 décembre 1938, une troisième Section. Depuis lors, une quatrième Section a été fondée à **Strasbourg**, le ler février écoulé.

Notre effectif a passé, entre le ler janvieret le 3 l décembre 1938, de 1.232 à 1.40 l adhérents. Ces derniers se répartissent géographiquement comme suit :

Arrondissement consulaire de Besançon			14
Arrondissement consulaire de Toulouse			7
(Lot, Tarn-et-Garonne, Gers, Haute-Garon Ariège.)	nne	et	
Arrondissement consulaire de Bordeaux			10
Arrondissement consulaire de Nantes			35
Arrondissement consulaire du Havre			17
Arrondissement consulaire de Nancy			2
Arrondissement consulaire de Strasbourg			22
Arrondissement consulaire de Mulhouse			24
Total au 31 décembre 1938			1.401

nous a, entre autres, permis, non pas d'accroître le nombre des employés de notre **Secrétariat Général**, mais de donner plus de stabilité à notre personnel en remplaçant les stagiaires bénévoles dont nous utilisions temporairement les services, ces dernières années, par des employés réguliers et rémunérés, dont la collaboration, à titre permanent, nous est devenue absolument nécessaire en raison de l'intensification de notre activité.

Les conditions de travail du personnel ont, de même, été améliorées grâce à une utilisation plus rationnelle des bureaux du siège de la Chambre de Commerce. Mais, faute de place, notre Conseil d'Administration est obligé de tenir dorénavant ses séances en dehors de notre siège social. Le Crédit Commercial de France lui offre très aimablement l'hospitalité à l'avenue des Champs-Elysées, ce dont nous le remercions très chaleureusement.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons eu la tristesse de perdre, le 13 juin 1938, notre Membre

d'Honneur, M. Charles-Edouard Guillaume, le savant éminent, dont les grands mérites ont été rappelés dans le numéro de notre revue de juillet-août 1938.

Le 21 novembre dernier, nous avons eu également le grand chagrin de perdre l'un de nos collaborateurs les plus dévoués, M. Emile Reichenbach, qui faisait partie, depuis de nombreuses années, du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, où ses conseils et ses initiatives étaient vivement appréciés. Nous lui conservons une sincère gratitude et un fidèle souvenir, comme nous l'avons écrit dans le numéro de la revue de décembre 1938.

L'année dernière, le Conseil d'Administration s'est réuni chaque mois, sauf en juillet et en août. Des séances plus nombreuses ont été tenues par le **Comité de Direction**, composé, depuis le 28 avril 1938, du Président, M. Bitterli, des trois Vice-Présidents : MM. Bollier, Monvert et Fatzer, du Trésorier : M. Gutzwiller, et de M. Baumann.

Devant l'essor pris par la Chambre de Commerce et en raison de l'élargissement de son champ de travail, nous avons dû demander au-dit Comité de prendre une part plus active encore que par le passé à la direction des affaires et de concentrer davantage le travail des **Commissions** nommées par le Conseil d'Administration, en interposant entre elles et lui le Comité de Direction. Ainsi, le rendement de l'activité des Commissions a été amélioré et l'examen des diverses questions simplifié, ce qui a permis, dans plusieurs cas, de réunir deux Commissions en une seule.

Cela n'a toutefois point empêché la nouvelle Commission des Publications, Statuts et Règlements, sous la présidence de M. Jacques de Pury, de mener à bien l'édition de notre revue, dont nous avons dit, tout à l'heure, le très beau résultat et de s'occuper de la révision de notre règlement intérieur qui avait besoin d'être adapté aux nouvelles circonstances de notre activité.

De même, la nouvelle Commission des Manifestations, de Propagande et de Recrutement a organisé avec succès, sous la présidence de M. Monvert, nos différents dîners de l'année dernière : celui du 10 février, à l'occasion duquel M. Meili fit une conférence sur l'Exposition Nationale Suisse de Zurich, dont il dirige la préparation; celui du 28 avril qui revêtit une importance particulière et

au cours duquel furent fêtés notre nouveau Président d'Honneur et notre Majorité; enfin, celui du 5 décembre, à l'issue duquel M. le Professeur Rohn nous parla de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich aux destinées de laquelle il préside.

La Commission de la Main-d'Œuvre, que présidait M. Reichenbach, en dépit de difficultés toujours plus grandes, a comme mission de faciliter l'obtention de permis de travail en France et les échanges de stagiaires entre France et Suisse, en collaborant avec la Commission Suisse pour l'Echange de Stagiaires avec l'Etranger, présidée par M. Eugène Weber, Membre de notre Conseil d'Administration.

Enfin, la Commission des Questions douanières, sous la présidence de M. Baumann, est toujours sur la brèche et elle a procédé, récemment, à une enquête particulièrement intéressante sur les causes de la diminution en 1938 des importations suisses en France, question qui préoccupe à juste titre notre Légation de Suisse en France.

A cette occasion, nous avons pu constater, une fois de plus, les excellents rapports qui existent entre le représentant officiel en France du Gouvernement Fédéral et notre Compagnie, dont l'autonomie conditionne si heureusement les services qu'elle peut rendre au Ministre de Suisse en France.

A son tour, M. le Ministre Walter Stucki veut bien ne jamais oublier qu'il est notre Président d'Honneur et, en dépit d'une charge lourde et accaparante, il prête une oreille attentive et bienveillante à chacune de nos requêtes. Il a également trouvé le temps, l'année dernière, de participer aux travaux de quelques séances de notre Conseil d'Administration où ses avis nous ont été de la plus grande utilité.

Son principal collaborateur, M. Henry de Torrenté, est un peu le nôtre également et nous ne lui saurons jamais suffisamment gré de l'intérêt qu'il prend à notre Compagnie et des judicieux conseils qu'il veut bien prodiguer à notre Secrétaire Général auquel il ouvre toujours sa porte, si absorbantes que soient ses occupations ou nombreux les visiteurs qui attendent leur tour d'audience.

Nous ne voudrions pas manquer de remercier également les autres collaborateurs de notre Ministre à Paris qui forment cette belle équipe au service des intérêts de notre Patrie, que nous sommes particulièrement heureux de voir installée

dans le nouvel hôtel de la rue de Grenelle, où elle a trouvé un cadre et des conditions de travail appropriés à la mission qui lui est confiée.

Permettez-nous de remercier de même nos Consuls de Suisse en France qui, en accord avec M. le Ministre Stucki, nous ont apporté, en 1938, une collaboration si particulièrement agissante et utile aux intérêts que nous défendons.

Les membres des Comités de nos quatre Sections et nos trois Correspondants savent combien nous apprécions également leur collaboration. Notre gratitude pour leur inestimable appui est des plus sincères.

A l'occasion de plusieurs voyages en Suisse, les membres de notre Conseil d'Administration et nos Secrétaires ont eu l'occasion de prendre contact avec nos **Administrations fédérales.** Nous sommes toujours heureux de pouvoir nous occuper des tâches qu'elles veulent bien nous confier et de pouvoir ainsi justifier la subvention qu'elles nous allouent très généreusement.

Des rencontres plus fréquentes encore ont eu lieu entre les dirigeants de notre Compagnie et ceux de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale et nous nous félicitons de voir chaque année notre collaboration avec les Sièges de cet Office, à Zurich et Lausanne, s'établir sur des bases plus rationnelles. Nous sommes très reconnaissants à MM. Lienert

et Masnata de la confiance qu'ils nous font pour la représentation en France des intérêts de leur Office. C'est du reste un honneur pour notre Conseil d'Administration d'avoir compté dans son sein leur ancien Président, M. Wetter, récemment nommé Conseiller Fédéral, chargé du Département des Finances.

Il y aurait encore d'autres noms à citer parmi les collaborateurs bénévoles et dévoués de notre Compagnie. Nous nous excusons de ne pas pouvoir le faire, faute de place.

De même, nous n'avons fait qu'un résumé succinct de notre activité pendant l'année écoulée, mais vous serez d'accord avec nous pour penser qu'il n'est pas possible de faire ici le bilan complet de toutes les missions qui nous ont été confiées, de toutes les initiatives que nous avons prises et que nous avons pu mener à bien dans l'intérêt de nos adhérents. Nous espérons vous avoir convaincus, en dépit de la brièveté toute relative de ce rapport, que la Chambre de Commerce Suisse en France continue à être à la hauteur de votre confiance et qu'elle a su servir vos intérêts et se rendre utile à la cause du rapprochement économique entre les deux pays.

Pour le Conseil d'Administration, Le Président : Emile Bitterli.

# RAPPORT DU TRÉSORIER

## sur les finances de la Chambre de Commerce Suisse en France en 1938

Monsieur le Ministre, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, le bilan au 31 décembre 1938 et les chiffres correspondants de 1937 :

#### ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

Recettes	1938	1937	Dépenses	
Cotisations:			Siber de Desir :	
Siège de Paris	317.827 50	203.462 10	Siège de Paris : 29.025 » 27.000	
Section de Lyon	32.400 »	23.200 »	20/61	
Section de Marseille	38.475 »	25.550 »	Personnel 235.120 » 180.434	
Subventionfédérale(13.000fr.s.)	84.500 »	63.050 »	Frais généraux 135.805 35 79.753	22
Publicité dans la « Revue Eco-			Frais de la « Revue Economique	
nomique Franco-Suisse »	85.880 16	27.637 60	Franco-Suisse » 96.689 10 46.682	85
Renseignements et recettes			Amortissement du déficit de	
diverses :			1937 34.414 71	
Siège de Paris	42.276 10	16.660 36	Section de Lyon 29.430 80 27.608	10
Section de Lyon		1.908 »	Section de Marseille 42.072 45 35.834	15
Section de Marseille	1.740 06	1.430 05	ale appeals of the lateral tendency and the second	_
Total des recettes	603.620.47	362.898 11	Total des dépenses 602.557 41 397.312	82
			Excédent des recettes 1.063 06	-
Excédent des dépenses		34.414 71	as a sallugarese somestonen <del>salu salutura</del> , lub lifiya	
		397.312 82	603.620 47	

#### BILAN

Actif	1938	1937	Passif Créditeurs divers Annonceurs, solde créditeur	6.425 55	738 60
Caisses et Banques	34.318 94	58.516 40	Provision pour créances dou-		
Créances à recouvrer	» »	7.449. »	teuses et pertes sur la « Revue Economique Franco-Suisse»	7.289 70	12.872 23
Débiteurs divers	11.909 14		Provision pour renouvellement		
Créanciers (solde débiteur)		85 10	du matériel et du mobilier,		
Comptes d'ordre	9.800 50	9.939 95	divers et imprévus	23.000 » 18.250 27	
Déficit		34.414 71	Solde actif		
	56.028 58	110.405 16		56.028 58	110.405 16

Ces chiffres appellent les observations suivantes : L'exercice 1937 s'était soldé par un déficit de 34.414 fr. 71. Celui de 1938 laisse, après amortissement de ce déficit, un excédent de 1.063 fr. 06.

L'augmentation de nos recettes est principalement due :

1º A la majoration de nos cotisations depuis le ler janvier 1938, nécessitée par les lois sociales et la dévaluation du franc français.

2º A l'augmentation du nombre de nos membres, de 1.232 à 1.401.

3º Aux subventions en francs suisses qui ont été converties au cours de 6 fr. 50 en 1938, au lieu de 4 fr. 85 en 1937.

Cette augmentation de 231.000 fr. a permis à notre Compagnie de faire face aux importantes dépenses qui lui incombaient par suite de :

1º L'augmentation de son personnel et la majoration des salaires.

2º Des frais généraux qui sont passés de 79.753 fr. 22 à 135.805 fr. 35, tandis que la « Revue Economique Franco-Suisse » laissait seule-

ment à la charge de notre budget un déficit de 11.000 francs contre 19.000 francs en 1937, malgré l'augmentation de la qualité et du volume de notre revue.

Quant à nos Sections, l'excédent de recettes de Lyon compense le déficit de Marseille.

Pour l'exercice en cours, nous avons établi un budget en équilibre et nous espérons que les aléas éventuels seront compensés par l'augmentation du nombre de nos adhérents. Nous nous permettons de faire un pressant appel auprès de nos amis pour qu'ils nous aident dans cette voie.

Grâce à l'heureuse initiative de M. Eugène Weber, Secrétaire Général de la S. A. Brown, Boveri et Cie, à l'occasion du 20° anniversaire de notre Compagnie, un certain nombre de nos adhérents suisses ont accepté de nous verser une cotisation exceptionnelle pendant les trois années à venir. Nous exprimons à M. Eugène Weber et aux autres donateurs nos plus vifs remerciements.

Le Trésorier : Ernest Gutzwiller.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Ministre, Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière Assemblée générale, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Les livres, avec toutes les pièces comptables pour l'exercice 1938, ont été mis à notre disposition et nous avons pu constater la parfaite régularité

ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils ont été présentés par M. Ernest Gutzwiller, votre Trésorier.

Les Commissaires aux Comptes : Charles-Edouard Muller. Jacques Riedweg.